

SEANCE DU 7 JANVIER 2015

---

DÉCISION N° 2015 / 2 / PEDT / 2

---

**PROJET DE PARC EOLIEN EN MER DE DIEPPE - LE TREPORT**

**La Commission nationale du débat public,**

- vu le code de l'environnement en ses articles L.121-1 et suivants, notamment le L 121-8,
- vu la lettre et le dossier de saisine du Président de la société Les Eoliennes en mer de Dieppe - Le Tréport du 25 novembre 2014,
- vu sa décision n° 2014/34/PEDT/1 du 3 décembre 2014 décidant l'organisation d'un débat public et désignant Madame Laurence MONNOYER-SMITH comme présidente de la commission particulière,

Sur proposition de Madame Laurence MONNOYER-SMITH,

après en avoir délibéré,

**DÉCIDE :**

**Article unique :**

Les personnes suivantes sont nommées membres de la commission particulière :

- Monsieur Jérôme FAVREL
- Madame Aline GUERIN
- Monsieur Clément MABI
- Madame Barbara SERRANO
- Monsieur François THOMAS

Le Président



Christian LEYRIT